

46 ans; Daly, avocat, 40 ans; Ives, avocat et agronome, 51 ans; Smith, financier, 60 ans; Carling, industriel, 64 ans; Wood, entrepreneur, 40 ans; Curran, avocat, 50 ans; Wallace, marchand de farine, 48 ans.

Le Monde illustré.

Paroisse : Erection canonique.—Erection civile.

PAROISSE DE ST. BLAISE, EN DÉCEMBRE DERNIER, RE LÉON SAMOISSETTE ET AL., APPELANTS, & EUSEBE BRASSARD, ET AL, INTIMÉS, & J. A. GRAVEL ET AL, MISE EN CAUSE.

La Cour d'Appel a confirmé le jugement de la Cour Supérieure du district d'Iberville, (Tellier, juge) rendu le 27 juin 1892.

Par ce jugement elle a décidé :

1o *Que les tribunaux n'ont aucune juridiction relativement à l'érection des paroisses.*

2o *Que l'érection canonique d'une paroisse est du ressort exclusif des autorités ecclésiastiques.*

3o *Que l'érection civile, étant un simple acte administratif, est du ressort exclusif du Lieutenant-Gouverneur en Conseil.*

Ainsi les commissaires civils ne constituent qu'une commission d'enquête, destinée à éclairer le gouvernement et à le mettre en état de décider de l'opportunité d'accorder ou de refuser l'érection civile d'une paroisse.

La cour a été unanime à décider qu'elle n'avait pas le droit d'intervenir dans l'érection canonique, et que ceux qui se prétendent lésés par la décision de l'évêque n'ont de recours qu'à une autorité ecclésiastique supérieure. Quand à la non-intervention dans l'érection civile, le juge Hall s'est séparé de ses collègues. Il est d'opinion que le tribunal a juridiction.

Le Propagateur.

Notre Bon Frère Didace.

Delle J. J..... ménagère au presbytère du M..... désirant accomplir une promesse et encourager les malades à recourir avec confiance au Bon Frère, déclare avoir fait trois neuvaines au Frère Didace, à la suite desquelles elle se trouve rétablie depuis un an d'une infirmité qui l'eût rendu incapable de remplir ses devoirs d'état.

Revue du Tiers-Ordre.